



FICHE D'ALERTE

SECOURS EN MONTAGNE

FFME Commission secours en Montagne

Renseignements à fournir lors d'une demande de secours
 Cette fiche d'alerte est à garder sur soi
 (dans la trousse de secours avec de quoi écrire)



Numéro d'alerte 112

Nom du responsable du groupe _____

Numéro de téléphone avec lequel j'appelle _____

Fréquence radio où je suis joignable _____ Mhz

Motif de l'appel

- Chute Noyade Maladie Avalanche Piqûre/Morsure
 Malaise Fracture (ou supposée) Entorse Plaie

Localisation de l'accident

Coordonnées G.P.S. :

Commune _____

Lieu dit _____

Versant _____

Altitude _____

Point caractéristique _____

Heure de l'accident _____

		Victimes			
Prénom					
Âge					
Sexe					
Groupe sanguin					
Est-il conscient ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Le blessé répond-il aux questions ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Peut-il bouger ses membres ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
A-t-il du mal à respirer ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
A-t-il un pouls au poignet ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
A-t-il une lésion évidente ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Est-il en train de s'affaiblir ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Localisez les zones de lésions avec // fracture //→ fracture ouverte O hématome # hémorragie % luxation

Météo sur site

- Beau temps Orage Mauvais temps Brouillard Neige Vent fort

Autres précisions météorologiques _____

Je me signalerai par _____

→ Signaux internationaux d'alarme en montagne



NO

Nous n'avons besoin de rien



YES

Nous demandons de l'aide

Possibilité de poser un hélicoptère à proximité

(surface plane, dégagée, sans câble, sans arbre)

- oui non

Pensez à vérifier votre trousse de secours

www.ffme.fr



Fédération Française Montagne Escalade - Comité territorial Alpes-Maritimes

61 route de Grenoble - Emplacement 2-3 - 06000 Nice

Internet : www.ffme.fr/cd/06 Tél. : 09 51 55 83 72

N° Siret : 444 163 117 00047 - Enregistrement Préfectoral : W 06 200 1148

Le Comité territorial des Alpes-Maritimes de la montagne et de l'escalade

a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités dont la FFME est délégataire.

En quelques lignes



1) regrouper les groupements sportifs affiliés à la FFME dont le siège social se situe dans son ressort territorial et constituer en vue de la pratique de tout ou partie des disciplines sportives et de plein air se déroulant en montagne et autres zones adaptées :

- alpinisme, - canyonisme, - escalade, - expéditions, - randonnée de montagne, raquettes à neige, - ski Alpinisme, ainsi que toutes les disciplines connexes,

2) d'exercer, dans son ressort territorial, les **compétences** qui lui sont **délégées** par la FFME

3) de représenter, dans son ressort territorial, la FFME auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées ;

4) d'organiser les compétitions officielles à l'issue desquelles sont délivrés les titres de champion départemental et de procéder aux sélections correspondantes, ainsi que toute autre manifestation ou compétition prévue par les règlements sportifs fédéraux (ex : compétitions interrégionales, ...);

5) d'établir les conventions d'autorisation d'usage pour les sites naturels de pratique selon les dispositions prévues par la FFME ;

6) d'établir les conventions de gestion et d'utilisation des structures artificielles d'escalade selon les dispositions prévues par la FFME ;

7) de conduire des actions de coopération avec les organisations sportives des États de la région de son siège et, avec l'accord de la FFME, d'organiser des compétitions ou manifestations sportives internationales à caractère régional ou constituer des équipes en vue de participer à de telles compétitions ou manifestations.

8) de mener, après accord préalable de la FFME, toute action complémentaire à la politique fédérale ayant pour objet **le développement et la promotion des disciplines** citées au 1) ci-dessus.

9) de veiller à la sauvegarde de l'intégrité et de la beauté de la nature en montagne ainsi qu'à la protection du milieu montagnard et des terrains d'escalade et de randonnée, en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales ; dans cet esprit et dans celui de l'Agenda 21 du CNOSF, le comité intègre la notion de développement durable dans ses politiques, ses règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement, l'accomplissement des activités sportives et la tenue des manifestations sportives qu'il organise ou qui sont organisées sous l'égide de la FFME.

33 clubs et 2200 licenciés

dans le département

Pour découvrir - Se former

L'escalade – Le Canyon – Le Ski Alpinisme – La Raquette à Neige

Mais aussi, la randonnée de montagne, la via ferrata, ...

www.ffme.fr



Fédération Française Montagne Escalade - Comité territorial Alpes-Maritimes

61 route de Grenoble - Emplacement 2-3 - 06000 Nice

Internet : www.ffme.fr/cd/06 Tél. : 09 51 55 83 72

N° Siret : 444 163 117 00047 - Enregistrement Préfectoral : W 06 200 1148